

▼ NUMÉRO SPÉCIAL VŒUX

Le lundi 4 janvier 2016 avait lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale de Quaix-en-Chartreuse aux habitants.

Le député Pierre Ribeaud, le président du SIVOM du Néron et maire du Fontanil, Jean-Yves Poirier, Claire Kirkyacharian, Vice Présidente de Grenoble-Alpes Métropole et les maires des communes voisines, Catherine Kamowski, maire de Saint-Egrève, Christiane Raffin, maire de Proveysieux, Jean Lovera, maire de Sarcenas et Jean-Pierre Villoud, maire de Mont-Saint-Martin et les membres de leurs équipes municipales avaient répondu présents pour partager ce moment privilégié dans la vie d'une commune aux côtés des habitants venus nombreux.

"Que 2016 soit avant tout et surtout une année de paix"



Avant tout, je vous remercie tous d'assister à cette cérémonie traditionnelle des vœux que nous voulons renouveler chaque année, quelques soient les circonstances. Je dis bien quelles que soient les circonstances car c'est notre liberté de vouloir que l'année qui s'ouvre soit belle, alors qu'il y a seulement quelques semaines notre pays, nos compatriotes ont été confrontés à l'horreur. Deux fois en une année le 11 janvier et le 13 novembre ! Le terrorisme, l'obscurantisme ont frappé et l'inconcevable s'est produit ! Je pense que chacun d'entre nous garde la mémoire de ces personnes disparues, la mémoire de cette souffrance nationale devenue mondiale.

Les souhaits que je formule n'ont alors pour moi que plus de force et de valeur, et ces vœux, que je prononce ce soir, se veulent profondément chargés de sens et d'humanisme, pour chacun. Nous sommes bien au-delà de la tradition, nous sommes dans l'élan sincère pour un monde que nous devons construire différent et meilleur.

Revenons maintenant à la vie queylarde, celle de notre quotidien.

J'en ai déjà fait l'écho dans notre dernier bulletin, l'exercice de la fonction municipale dans une petite commune devient une véritable gageure. Rassurez-vous, je ne vais pas me plaindre, mais simplement brosser un constat sur l'exercice municipal en pleine mutation.

Tout d'abord, et vous le savez tous maintenant, la baisse des dotations de l'Etat est calculée à l'aune de notre « petit » budget. Elle en impacte toutefois beaucoup l'équilibre. Pour illustrer mes propos, je rappelle que cette



année nous avons continué notre action et réussi à faire face à nos obligations avec près de 13 000 euros de moins dans notre escarcelle. Cela peut sembler faible pour certains mais je vous l'assure, ça ne l'est pas pour nous. Et ce n'est qu'un début. Cette baisse va se poursuivre et notre budget va continuer à s'éffriter sans que la pertinence de notre gestion soit mise en cause.

Aux 13 000 euros précédemment évoqués nous devons prendre en compte également les subventions que nous ne percevons plus, ou de façon réduite, ainsi que les charges qui s'alourdissent chaque année. Il faut aussi déduire les 10 000 euros retenus au titre de l'attribution de compensation dans le cadre des transferts de compétences à la Métro.

Nous ne sommes évidemment pas les seuls à vivre cette situation car toutes les collectivités territoriales sont concernées et, comme nous, elles ajustent à la baisse leur fonctionnement, elles ajustent à la baisse leurs aides, pour certaines ajustent aussi à la baisse leurs services.

Je fais là un simple constat. [Si l'on continue comme cela, c'est la fin annoncée des petites communes.](#) Une fin insidieuse qui se profile déjà, dans un avenir proche. La réforme des collectivités territoriales ne l'avait pourtant pas annoncée mais peut-être fallait-il lire entre les lignes...

Alors, avant de mettre la clef sous la porte faute de moyens et de transmettre à d'autres structures administratives la destinée de notre commune, voire d'envisager une éventuelle fusion, nous mettons en œuvre des méthodes nouvelles pour tenter de limiter voir de différer les effets de cette réforme et les baisses des aides de l'état.

Ainsi, dès le début de l'année 2015 nous nous sommes engagés, avec [un contrôle de gestion encore plus rigoureux](#), dans une réforme de nos services administratifs et techniques. Comme dans toutes structures, la masse salariale représente une part importante du budget 42 % en 2015 (elle était à 48,57 % en 2014). Nous avons donc pris la décision de réduire cette dépense en la passant à 38,5 % en 2016, non seulement en organisant différemment notre fonctionnement, mais en mutualisant et partageant certains postes administratif et technique.

Ainsi, au départ du chef de projets (chargé des réalisations d'importance à ce jour terminées) nous avons fait le choix de ne pas procéder à son remplacement. Nous nous sommes alors appuyés sur les compétences du Centre de gestion pour imaginer, puis mettre en œuvre, [une nouvelle organisation du travail au sein de la mairie.](#) Nous avons dès le début impliqué les agents dans cette démarche car sans leur adhésion tout cela aurait été vain.

Je dois dire que le personnel municipal a bien compris le sens de ces enjeux et pourquoi nous en étions venus à ces décisions au regard de nos contraintes financières. Je les en remercie ici publiquement.

Car vous comprendrez bien que la réduction de postes engendre automatiquement un surcroît de travail pour ceux qui restent. Mais on ne peut pas impunément charger leur barque, ce serait d'une part injuste car leurs salaires n'augmentent pas pour autant et, d'autre part, contre-productif car la motivation s'émeuse vite face à une trop grande charge de travail.

Le challenge était donc de conserver le même niveau de service aux habitants avec moins de moyens humains. Nous sommes donc allés chercher ces moyens ailleurs, et ce, de deux façons. En « mutualisant » les compétences (c'est un mot très tendance en ce moment !) et en partageant les temps de travail.

Ainsi l'instruction des permis de construire est maintenant assurée par un agent de la mairie de Saint-Egrève, via la Métropole. Sans entrer dans un détail complexe, nous acquittons en contrepartie de ce travail une somme forfaitaire pour chaque dossier d'urbanisme transmis, ce qui représente une dépense supplémentaire pour notre budget.

Pour ce qui concerne les services techniques nous avons opté pour une solution de partage. Nous avons recruté, au départ d'un agent occupé à temps plein sur notre commune, un agent à 70 %, les 30% restants étant au service de Saint Egrève. Son temps de travail est étroitement lié aux saisons, cet agent intervient principalement l'hiver sur Quaix puis à Saint Saint-Egrève à la belle saison.

[Oui, nous entrons bien dans une nouvelle économie territoriale avec un partage consenti des moyens, des services et des compétences.](#) Et je remercie ici tout particulièrement Madame Kamowski pour son implication à nos côtés.



Dans le futur nous aurons peut-être à développer d'autres partenariats pour continuer à offrir de vrais services de proximité aux habitants et dans l'optique de favoriser une dynamique complémentaire de territoire.

Nous avons ainsi résolu une partie de l'équation mais pas toute l'équation, nous en sommes conscients.

Face à la situation actuelle, certains pourront alors légitimement s'interroger sur [le transfert de certaines compétences municipales à la Métropole](#) et dire que cela doit permettre à la commune de réaliser une économie proportionnelle. Mais « gestion publique » ne rime pas obligatoirement avec « logique » et « mathématique » ! Et si nous avons, nous aussi, pensé que ces transferts amélioreraient notre situation ce n'est, pour le moment, pas vraiment le cas...et nous manquons encore de recul pour en mesurer réellement les effets.



D'une part, qui dit transfert de compétences, dit bien évidemment transfert des fonds correspondants tout en continuant à assumer nos compétences propres. D'autre part, comme la mise en place de la Métropole prend du temps (parfois beaucoup de temps), l'avancement de certains dossiers voit se chevaucher des décisions municipales et métropolitaines. Cet état de fait ne favorise pas leur mise en œuvre logique et fonctionnelle dans les meilleures conditions techniques et financières.

Toujours concernant la Métropole, certains ont pu s'étonner de ne pas devoir s'acquitter de leur facture d'eau. Désolé, elle n'a pas disparu, vous la recevrez bien en ce début d'année. Ce retard est une illustration très concrète, et surtout sans porter de jugement sur qui que ce soit, des problèmes que posent les transferts de gestion administrative. Nous ne pouvons que regretter ce retard de facturation en espérant que la Métro prendra la décision d'autoriser des facilités de paiement aux usagers, si nécessaire.

Je ne terminerai pas mon propos sur la Métropole sans souligner les points positifs de 2015 dans le domaine de la voirie notamment et je citerai la réfection du chemin qui longe le cimetière avec la création de places de parking, la sécurisation de la route de la Méairie et enfin la mise en œuvre du gros chantier du chemin du Mas terminé très récemment. Il ne faut pas oublier la réfection de la route du haut de la Croix de Chorres qui, si elle n'est pas sur notre territoire communal profite à bon nombre de queylards. Nous avions en effet demandé ces travaux de réfection depuis plusieurs années au Maire de Saint-Martin-le-Vinox et la Métropole l'a fait.

Le Département est lui aussi intervenu en faisant des travaux d'amélioration sur la RD 105 à l'entrée de la commune en venant de Saint Egrève. Une amélioration bienvenue surtout lorsque deux véhicules se croisent à cet endroit.

Pour en revenir à nos contraintes financières, le tableau ne serait pas complet si je n'ajoutais pas notre action volontariste vers une structure de service déjà établie à Quaix depuis fort longtemps. [Vous l'aurez compris je parle de la crèche](#), cette crèche qui souffre beaucoup de la suppression de l'aide du Département et que la commune doit compenser pour partie. Cependant, [nous attendons avec impatience de connaître les modalités d'aide à la petite enfance que la nouvelle majorité du Conseil départemental de l'Isère va décider début 2016](#). A cet égard, je signale qu'une aide exceptionnelle vient déjà d'être consentie par le Département à hauteur de 5000 euros pour 2015. Elle s'additionne à l'aide supplémentaire de 15 000 euros consentie par la CAF.

Cependant en cette fin d'année nous avons répondu à l'urgence et avons réussi à combler une partie du déficit par une subvention exceptionnelle conséquente. Je rappelle qu'en 2015 la municipalité aura consacré au total 51 000 euros et, soyons réalistes, [nous ne pourrons pas assumer cette charge chaque année](#).

Il faut dire que la crèche c'est aussi une affaire de solidarité entre nos associations. En effet, cette année plus que jamais, nos associations se sont mobilisées pour lui apporter un soutien financier. Ce mouvement est à souligner, il est exemplaire et je remercie très sincèrement tous ceux qui y ont participé.

J'associe également l'ancien député François Brotte et son successeur le nouveau député Pierre Ribeaud qui ont répondu présents par une aide spécifique en 2015 de 4 000 euros et un engagement pour une nouvelle aide en faveur de la crèche en 2016.

Vous le voyez, dans la difficulté, la crèche se révèle « fédératrice ». Cela prouve bien qu'elle est d'une réelle utilité et nous mettrons toute notre énergie pour contribuer à assurer sa pérennité et préserver les emplois qu'elle génère.

Autre sujet, vous avez été sollicités cette année pour connaître vos habitudes de consommation afin d'envisager la création d'un commerce sur Quaix. Nous vous avons transmis les résultats dans le Bulletin municipal n° 6 et force est de constater qu'il est impossible de s'engager dans cette voie. Notre commune est très éclatée, nous faisons majoritairement nos courses dans la vallée et nos finances ne permettent pas la construction d'un nouveau bâtiment pour recevoir cette activité sans risque. Ce risque nous ne voulons pas le courir, nous ne voulons pas mettre une (ou des personnes) en situation de précarité. Alors nous abandonnons, pour le moment, tant que la conjoncture n'est pas porteuse, ce projet qui aurait pourtant donné un nouvel élan à notre commune.

Au début de mon propos je parlais du personnel municipal, je souhaite aborder à nouveau ce point car certains de vos interlocuteurs de terrain ont, ou vont, changer. Ainsi Jean-François Poiron a rejoint les services techniques en novembre, en février prochain la secrétaire générale de Mairie actuelle, Céline Ehrard, a décidé de nous quitter pour la Métropole et sera remplacée par Christelle Julliat. Elsa Charrier, chargée du périscolaire et des loyers quittera elle aussi la mairie en mars prochain. Vous le voyez, il y a beaucoup de changements et un article dans un



prochain bulletin municipal sera consacré au personnel et à ses missions.

J'exprime aussi toute ma gratitude et ma reconnaissance aux associations qui apportent tant à la vie de notre village. Qu'elles poursuivent et amplifient leurs initiatives. Nous avons d'ailleurs pu constater à nouveau leur dynamisme lors du dernier Téléthron avec ce formidable élan de générosité et de solidarité qu'elles ont très largement contribué à soulever.

En cette fin d'allocution je tiens à remercier très chaleureusement tous les élus de l'équipe municipale qui, dans cette époque complexe et difficile de contraintes budgétaires, de renouvellement de personnels, de changements administratifs, ne ménagent ni leur temps, ni leur énergie. Il est difficile, de l'extérieur, d'évaluer la charge que cela représente, et comme je connais bien leur engagement je leur rends un hommage appuyé ce soir car c'est une implication permanente au service des administrés.

A vous tous merci.

Chers amis, face au contexte ambiant je souhaite, du fonds du cœur, que 2016 soit avant tout et surtout une année de paix, et, à titre individuel que cette année vous apporte joie et bonheur, mais aussi des moments de partage, de plaisir et de liberté, très sincèrement.

Bonne année à tous.

Informations pratiques

NOUS JOINDRE



Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66

Fax : 04 76 56 82 20

E-mail : mairie@quaix-en-chartreuse.fr ou le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillot - 38950 - Quaix-en-Chartreuse

Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 38 02 90 77

E-mail : periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr

Les services techniques

(pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)

E-mail : st@quaix-en-chartreuse

NOUS RENCONTRER

Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE LA 5^{ème} CIRCONSCRIPTION

Permanences de Pierre Ribeaud
Député de la 5^{ème} circonscription
77, place de la Mairie - 38660 - La Terrasse
Téléphone : 04 76 92 18 96
Fax : 04 76 93 18 98
E-mail : pierre.ribeaud@orange.fr

Pensez-y,
beaucoup d'informations pratiques
sont disponibles en ligne sur notre site :

www.quaix-en-chartreuse.fr